

Note n° 74 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

12 octobre 2020



Au sommaire :

- Réunion des neuf organisations de retraité-es et notamment deux décisions importantes :
 - * Une carte pétition à faire signer et envoyer à E. Macron
 - * Journée nationale de rassemblements et manifestations le 17 novembre
- Le marché rentable des personnes âgées
- Les métiers du grand âge doivent être attractifs
- De l'argent, il y en a ...

Note n° 74 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 12 octobre 2020

Les neuf organisations de retraités-es

Les neuf organisations se sont réunies le mardi 6 octobre 2020 avec un seul point à l'ordre du jour : les actions du Groupe des neuf.

Lors de la réunion précédente, le 28 septembre, plusieurs organisations avaient exprimé leurs réticences sur le contenu de la carte pétition proposée par la CGT sur deux points :

- la demande de 100 € tout de suite (et de 300 € en 2021) pouvait paraître en contradiction avec notre revendication de revalorisation indexée sur le salaire moyen,
- la santé et la perte d'autonomie, qui préoccupent aussi les retraités-es, doivent apparaître sur la carte.

Ce 6 octobre, un consensus des Neuf est recherché car l'impressionnant recul du pouvoir d'achat de ces dernières années et l'ampleur des menaces pour faire payer la crise et l'aide à l'autonomie aux retraités-es exigent une forte réaction de nos neuf organisations. Par ailleurs, les équipes militantes dans les départements demandent avec force une action et prennent déjà des initiatives communes. Un compromis est trouvé à 7 organisations :

- **La carte pétition** contient plusieurs demandes qui seront détaillées et argumentées dans un tract d'accompagnement :
 - **Non à la perte de pouvoir d'achat** : 100 € par mois tout de suite pour rattraper notre pouvoir d'achat et revalorisation de toutes les pensions indexée sur le salaire moyen.
 - **Accès à la santé pour tous** : prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la Sécu.
- **La date du 17 novembre** est retenue pour la journée nationale de rassemblements et manifestations.



Précisions sur les sigles

CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) et **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge) sont les instances placées auprès du Conseil Départemental et du Premier ministre pour apporter une expertise sur la famille, l'enfance, l'avancée en âge, l'adaptation de la société au vieillissement et la bienveillance, dans une approche intergénérationnelle.

CNSA, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, a un rôle d'expertise et de recherche sur l'accès à l'autonomie.

Rappel des initiatives déjà actées :

- **Le communiqué des neuf sur le rapport Vachey** a été envoyé par Solidaires.
- **Les Neuf étaient représentés à St Étienne** pour l'anniversaire des 75 ans de la Sécu. L'existence de l'unité des Neuf depuis 6 ans a provoqué d'intenses applaudissements.
- **Un projet de tract sur les menaces du rapport Vachey** pour faire payer l'aide à l'autonomie aux retraités-es sera envoyé. Les équipes locales pourront l'adapter pour s'adresser aux députés et à leur CDCA.
- **Un argumentaire et un modèle de lettre sur le PLFSS** seront rédigés afin d'aider les équipes à un travail local vers les parlementaires et le CDCA et, au niveau national, à demander une rencontre aux groupes parlementaires.
- **Une demande de rencontre sera envoyée à Brigitte Bourguignon**, ministre déléguée en charge de l'autonomie, qui a annoncé une concertation dans un « Laroque de l'autonomie ».
- **Dans les CDCA et HCFEA**, les équipes contacteront les organisations représentant des handicapés qui y siègent. Une synthèse du rapport CNSA donnera des éléments pour ces démarches.
- **Le document de réflexions sur l'aide à l'autonomie** proposé par Solidaires sera commenté par chaque organisation.

Prochaine réunion : vendredi 6 novembre 2020 à 10 h à la FSU.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Note-no-74-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>